



Ensemble n°7



Un MANEX entre les mains

En présence des superviseurs, J. Boursiquot (DNA) et M. Legagneur (chef de la division ATS) ont formellement validé le premier Manuel d'exploitation de Port-au-Prince. Le résultat de 8 mois de travail entre les équipes de l'OFNAC et de DSNA Services.

13 chapitres, 280 pages, 6 mois de travail avec l'encadrement et les superviseurs de l'OFNAC : les contrôleurs aériens de Port-au-Prince disposent désormais d'un MANuel d'EXploitation (MANEX) répondant aux standards internationaux.

Cet outil réglementaire facilitera au quotidien la connaissance des règles, la formation et la pratique du contrôle aérien.

Depuis le mois de juin, des formations spécifiques sont dispensées aux contrôleurs aériens pour qu'ils s'approprient ce document.

Le MANEX devra « vivre » pour intégrer régulièrement les principaux changements ! DSNA Services accompagnera les personnels dans l'appropriation du processus de mise à jour à travers une publication thématique et une assistance sur place.

Les équipes vont poursuivre le travail afin qu'à chaque modification du MANEX les supports de formation soient également mis à jour. Des règles et des formations tracées et mises à jour...le début d'un renouveau décidé en novembre dernier par la direction de l'OFNAC.

Manager c'est prévoir...

Bastien BERNARD
Responsable de la rédaction du MANEX

9 mois plus tard...

En novembre 2013, l'OFNAC et DSNA Services s'engageaient à travailler ensemble.

Après 9 mois les résultats sont là : un nouveau MANEX, des formations, un processus Licence conforme aux exigences OACI, une antenne ADS-B implantée, SAR, AIS, un simulateur...

La liste des fondations mises en oeuvre est déjà importante. A l'évidence il reste du travail. C'est pour cela qu'après une première phase de travail sur les textes et les méthodes, une seconde phase intensive de juillet à décembre va permettre d'accélérer la modernisation.

Car l'avenir s'écrit aujourd'hui, la direction de l'OFNAC et les équipes de DSNA Services travaillent à l'après décembre 2014.

Stéphane DURAND
Directeur des opérations, DSNA Services

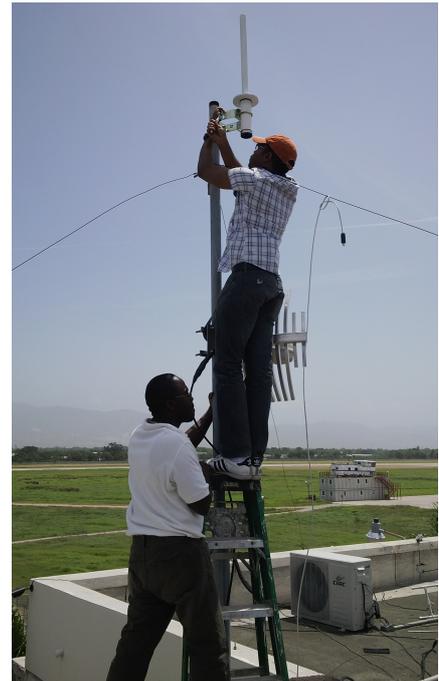
ADS-B SUR HAÏTI: INSTALLATION

Moins de 3 mois après la prise de décision, dans le cadre du projet de Visualisation et Surveillance aérienne sur Haïti, l'OFNAC a installé une première antenne ADS-B.

Pour lancer cette expérimentation, cette antenne est connectée au serveur ELVIRA implanté dans la salle technique.

Cet ensemble permet d'ores et déjà de détecter et d'enregistrer des avions à l'atterrissage et au décollage de la piste de l'Aéroport International Toussaint Louverture et la partie de la flotte aérienne, survolant l'espace haïtien, équipée ADS-B. En phase de test, les données ne peuvent pas être utilisées pour les opérations de contrôle aérien mais sont disponibles pour une exploitation future. La 2^{ème} phase du projet consistera à mettre une antenne supplémentaire sur le site de Tête-Etang pour renforcer la visualisation vers le sud d'Haïti.

Emmanuel J. Jacques
CNS Engineer
Responsable du projet



SAR... S'ORGANISER POUR FAIRE FACE AUX CATASTROPHES



Déterminé à doter Haïti d'un dispositif *Search and Rescue* conforme aux exigences de l'OACI, l'OFNAC a lancé un plan stratégique national de structuration et d'organisation du SAR.

Pour rassembler les nombreux services et institutions impliqués, l'OFNAC a décidé d'organiser un forum spécifique. Il permettra de présenter aux partenaires concernés, le fonctionnement d'une mission complexe, à périmètre très large avec un objectif unique : s'organiser pour savoir gérer l'urgence et sauver des vies.

Olivier Vuillemin
Chargé du Projet SAR

ENSEMBLE, TOUS EN FORMATION



Après 6 mois de travail entre l'OFNAC et DSNA Services, les deux premières sessions de formation ont été organisées depuis mi-juin pour les contrôleurs aériens de Port-au-Prince et de Cap-Haïtien. Au programme : le nouveau MANEX et la formation de 8 instructeurs qui pourront ainsi former les nouveaux contrôleurs recrutés. Ces formations assurées par DSNA Services viennent consolider les connaissances des contrôleurs et accompagner l'OFNAC dans sa mutation vers le dispositif « licence de

contrôle » conforme aux recommandations de l'OACI. D'autres sessions sont d'ores et déjà programmées ...car ce n'est qu'un début !

Didier Veyrier
En charge de la formation

